AEXALT BACTERICIDE

Fiche Technique



Création :
Mise à jour : 06/2012

Dégraissant désinfectant bactéricide et fongicide en solution aqueuse



CONDITIONNEMENTS

Réf : **B 305**
Bidon - 4 x 5 L

Réf : **B 330**
Tonnelet - 2 x 30 L

Réf : **B 340**
Fût - 1 x 210 L

Produit à usage professionnel

DANGEREUX - Respecter les précautions d'emploi.
Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information et ne sauraient engager notre responsabilité quand aux dommages pouvant résulter d'une mauvaise utilisation des produits.

• DESCRIPTION

Dégraissant désinfectant bactéricide et fongicide en solution aqueuse.

• USAGE ET PROPRIÉTÉS

BACTERICIDE est destiné au nettoyage et à la désinfection des surfaces lavables des cuisines professionnelles (plans de travail, tables, sols, murs, etc.…) et des récipients.
BACTERICIDE est recommandé pour le nettoyage et la désinfection des sols, murs, sanitaires ou toutes surfaces lavables, en restauration, hôpitaux, cliniques, maisons de retraite, établissements scolaires, lieux publics.
BACTERICIDE est conforme aux normes européennes :
- Bactéricides :
EN 1276 en conditions de saleté à 20°C, à 1,5% pour un temps de contact 5 minutes.
- Fongicide :
EN 1650 en conditions de saleté à 20°C, à 1% pour un temps de contact 15 minutes.
- Virucide :
EN 14476 à 20°C, à 6%, temps de contact 120 minutes.
Poliovirus à 6%, temps de contact 120 minutes.
Adénovirus : à 2%, temps de contact 60 minutes.
à 4%, temps de contact 30 minutes.
Selon le protocole de la norme EN 14476, BACTERICIDE est actif sur l'Avian influaenza virus H3N8/H5N1 (voir NB page n°2) à :
1%, temps de contact 10 minutes.
0,5%, temps de contact 30 minutes.
Selon le protocole de la norme EN 14476, BACTERICIDE est actif sur l'Avian influaenza virus H3N8/H5N1 (voir NB page n°2) à :
1%, temps de contact 10 minutes.
0,5%, temps de contact 30 minutes.

BACTERICIDE présente une activité désinfectante selon les méthodes DGHM :
Tuberculose (mycobacterium terrae) à :
5%, temps de contact 30 minutes.
3%, temps de contact 60 minutes.
2%, temps de contact 240 minutes.
Salmonella typhimunium à 0,25%, temps de contact 5 minutes.
ECBO virus à :
5%, temps de contact 30 minutes.
3%, temps de contact 60 minutes.
Rotavirus à 3%, temps de contact 15 minutes.

- La composition de **BACTERICIDE** est conforme à l'arrêté du 8 septembre 1999 relatif aux procédés et produits utilisés pour le nettoyage des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux.

• MODE D'EMPLOI

Utiliser **BACTERICIDE** dilué (dosage manuel ou avec un poste de désinfection) dans l'eau à 20°C :
- traitement bactéricide : 1,5%,
- traitement fongicide : 1%,
- traitement virucide : 6% (mais 3% dans le cas d'activité recherchée sur le rotavirus)
Appliquer la solution, laisser agir pendant 5 minutes dans le cas de traitement bactéricide, 15 minutes dans le cas de traitement fongicide et 120 minutes dans le cas de traitement virucide (15 minutes seulement dans le cas de rotavirus). Brosser si nécessaire. Rincer à l'eau potable dans le cas d'utilisation pour des récipients ou des surfaces susceptibles d'être au contact de denrées alimentaires et contrôler l'efficacité du rinçage à l'aide d'un réactif approprié.

AExalt est une marque de Pluho

Espace Vinci - 24-28 avenue Graham Bell - Immeuble "Le Monet" 10A
77600 BUSSY-SAINT-GEORGES - Tél. : 01 60 17 02 80 - Fax : 01 60 17 02 81
www.aexalt.net - contact@aexalt.net



AEXALT BACTERICIDE

Fiche Technique



Création :
Mise à jour : 06/2012

Dégraissant désinfectant bactéricide et fongicide en solution aqueuse



CONDITIONNEMENTS

Réf : **B 305**
Bidon - 4 x 5 L

Réf : **B 330**
Tonnelet - 2 x 30 L

Réf : **B 340**
Fût - 1 x 210 L

Produit à usage professionnel

DANGEREUX - Respecter les précautions d'emploi.
Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information et ne sauraient engager notre responsabilité quand aux dommages pouvant résulter d'une mauvaise utilisation des produits.

• PRECAUTIONS D'EMPLOI

Utiliser ce biocide avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.
Biocide TP2, TP4 : préparation liquide concentrée à effet curatif. Substance active biocide : chlorure de didécyldiméthylammonium (CAS 7173-51-5) : 69,3 g/l.
Ne pas mélanger à d'autres produits.
Reproduire l'étiquetage si transvasement dans un autre contenant.
L'emballage, vide ou contenant encore du produit, doit être éliminé en tant que déchet dangereux sous l'entière responsabilité du détenteur de ce déchet. Ne pas rejeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau.
En cas d'ingestion, ne pas faire vomir, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Consulter le centre antipoison le plus proche.

• STOCKAGE

Stocker le produit dans son emballage d'origine à l'abri de la lumière et à une température comprise entre 5° et 30°C.

• CARACTÉRISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES

- Aspect : liquide
- Couleur : jaune
- Odeur : légèrement aromatique
- pH à l'état pur : 12.9 ± 0.2
- Densité à 20°c : 1.060 ± 0.005
- Solubilité : totale dans l'eau

• SÉCURITÉ ET LÉGISLATION

Lire attentivement la fds avant utilisation (disponible sur www.aexalt.net).
Symbole Corrosif.
Renferme du chlorure de didécyldiméthylammonium et 2- aminoéthanol.
R35 : Provoque de graves brûlures.
S26 : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
S28 : Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. S36/37/39 : Porter un vêtement de protection approprié, des gants ménagers et un appareil de protection des yeux (lunettes)estampillés CE.
S45 : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

TRANSPORT ADR/RID

N° ONU : 1760
Désignation officielle : liquide corrosif, N.S.A, chlorure de didécyldiméthylammonium et éthanolamine en solution.
Classe : 8
Groupe d'emballage : III
Etiquette : 8
N° identification du danger : 80
Catégorie : 3

NB

Les tests ont été réalisés sur la souche H3N8 et non sur la souche H5N1. En effet, suite aux recommandations de l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé), il est impossible à ce jour, en Europe comme aux Etats-Unis, de se procurer la souche H5N1 pour des tests d'efficacités microbiologiques en raison du risque éventuel de répandre l'épidémie lors de manipulations en laboratoire. Seules les expérimentations à des fins médicales sont autorisées.
Pour répondre aux besoins de réaliser des tests d'efficacités microbiologiques, le Ministère de la Santé Animale en Allemagne a mis en place officiellement une souche de substitution équivalente et représentative du virus H5N1 : le virus H3N8.
BACTERICIDE est actif sur les virus de la grippe humaine et animale à la dilution dans l'eau à raison de 6% (résultats d'analyses en annexe effectuées sur la formulation codifiée DR-25aN).
Les résultats de l'activité virucide selon la norme EN 14476 traduisent son efficacité sur les virus HIV, HBC, HCV.

